

RESULTATS DE LA CAMPAGNE 1968 D'EVALUATION
 DE NOUVEAUX INSECTICIDES CONTRE LES ANOPHELES ADULTES.
 DANS LA STATION DE SOMOUSSO
 (Résumé de communication)

Par J. COZ^x, P. VENARD^{xx}, & B. ATTIOU^{xxx}

Quatre nouveaux composés ont été employés en 1968, sous forme de poudre mouillable, la dose recherchée lors du traitement étant celle de 2 grammes de matière active par mètre carré. Le traitement a été appliqué avec des appareils à pression préalable, soigneusement étalonnés, contenant lors du traitement de chaque pièce juste la dose requise pour cette pièce.

Parmi les insecticides évalués figuraient un carbamate (OMS-1028) et trois organophosphates (OMS-1170, OMS-1197 et OMS-1211). Chacun de ces composés a été appliqué dans une maison ronde à toit de chaume et dans une maison de deux pièces à toit d'argamasse, deux maisons identiques non traitées servant de témoins.

Un premier traitement des habitations fut fait le 30 Mai 1968, mais son efficacité ne put être évaluée, la pluviométrie irrégulière n'ayant pas favorisé l'apparition de populations anophéliennes importantes. Un second traitement eût donc lieu le 20 Août 1968.

Si l'on se base sur les tests de rémanence, aucun des insecticides évalués n'est vraiment très prometteur sur les parois de terre sèche tandis que les composés OMS-1028, OMS-1197 et OMS-1211 ont tous une rémanence dépassant 5 mois sur les parois de paille tressée.

Si l'on se base sur la mortalité des anophèles entrant naturellement dans les maisons traitées, les trois composés les plus prometteurs sont les insecticides OMS-1170, OMS-1197 et OMS-1211. L'efficacité des différents composés a été sensiblement la même dans les deux types de maisons; ce qui semble indiquer que la rémanence des insecticides sur les plafonds d'argamasse est à peu près la même que sur ceux de paille, probablement par suite de la grande surface de bois apparent ou faiblement recouvert

O. R. S. T. O. M.

5 AOUT 1969

Collection de Référence

n° 13325 ex/1

- x Pharmacien-chimiste des Armées, entomologiste médical ORSTOM
 xx Technicien ORSTOM d'entomologie médicale
 xxx Agent technique de Santé de la Haute-Volta, en service détaché à l'O.C.C.G.E.

de terre sèche offerte par les toits d'argamasse.

La campagne 1969 sera conduite pour chaque insecticide dans deux maisons rondes à toit de chaume et dans une maison de deux pièces à toit d'argamasse. Le traitement des maisons-pièges ne sera effectué que lorsqu'il existera une probabilité raisonnable d'observer des densités anophéliennes élevées au cours du mois suivant le traitement. D'après l'expérience acquise en 1968 il semble que la date favorable se situe au voisinage du 15 Juillet.

La campagne d'évaluation 1968 a été faite en étroite coopération avec l'O.N.S.

IX^{ème} CONFERENCE TECHNIQUE DE L'O.C.C.G.E.

BOBO-DIOULASSO, 21 au 25 Avril 1969

Communication présentée par des personnels
de la Mission Entomologique O.R.S.T.O.M.